

Sylvoécorégion

F 13 Marais littoraux



Sources : BD CARTO® IGN, BD CARTHAGE® IGN Agences de l'Eau, MNHN.

Caractéristiques particulières à la SER

Les Marais littoraux sont des zones planes et humides, plus ou moins drainées en fonction de leur mise en valeur agricole, sur un sous-sol en majorité argileux ou tourbeux, quasiment pas boisés, sauf dans les haies et les alignements le long des canaux.

La SER F 13 : Marais littoraux regroupe tout ou partie de quatre régions forestières nationales :

- les marais littoraux (85.1) ;
- les seules parties constituées de marais des régions forestières suivantes :
 - les dunes d'entre Loire et Gironde (17.5 p.p.) ;
 - le Bocage vendéen et Gâtine-bocage (85.4 p.p.) au nord ;
 - la Saintonge centrale (17.2 p.p.) au sud.

Ainsi cette SER, qui reprend la majeure partie des estuaires et

des alluvions marines ou fluviomarines d'alluvions récentes L 3 et L 4, concerne essentiellement, du nord au sud, le Marais breton-vendéen près de Challans, le Marais poitevin – zone la plus importante en superficie (100 000 ha) – les embouchures de la Charente et de la Seudre et la rive droite de l'estuaire de la Gironde. Ce sont des zones plates pouvant être recouvertes d'eau à certaines périodes de l'année.

Limités à l'ouest par l'océan Atlantique en certains endroits et à d'autres par la SER F 22 (Dunes atlantiques), les Marais littoraux

sont entourés, du nord au sud, par les SER :

- A 30 (Bocage vendéen) ;
- F 12 (Groies) ;
- F 14 (Champagne charentaise).

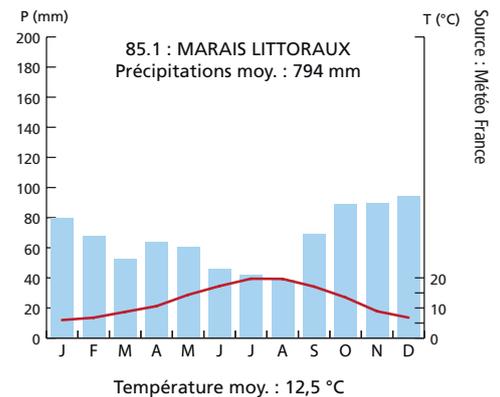
S'étendant sur cinq départements : la Loire-Atlantique, la Vendée, la Charente-Maritime, la Gironde et les Deux-Sèvres, la SER F 13 comprend, après le non-renouvellement du label de parc naturel régional (PNR) en 1997, le parc interrégional du Marais poitevin, deuxième zone humide de France après la Camargue.

Climat

Le climat, dit aquitain vers l'embouchure de la Gironde, est de type océanique : il se caractérise par un faible écart de température entre l'été et l'hiver ; les hivers sont relativement doux et les étés supportables bien que précoces.

Les précipitations annuelles varient de 640 mm aux Sables-d'Olonne (Vendée) à 800 mm plus au sud ;

elles sont relativement bien réparties dans l'année, avec une fréquence accrue en automne et hiver. La moyenne des températures annuelles est de 12,5 °C dans le Marais poitevin. Les vents peuvent être violents et souffler en tempête (1999, 2009).



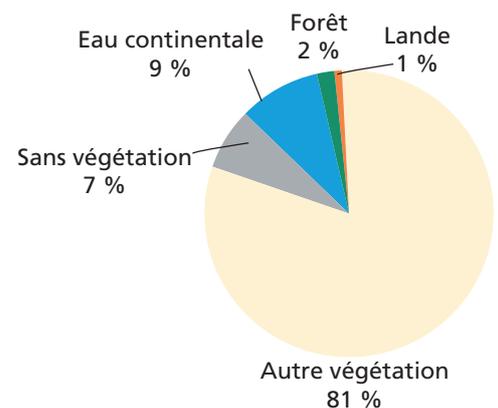
Exemple de diagramme ombrothermique de la SER F 13

Utilisation du territoire

Dans cette SER majoritairement agricole (81 %), la forêt n'occupe que 2 % de la surface totale et avoisine 5 000 ha. Dans le Marais poitevin, de nombreux travaux d'assainissement et la construction de digues ont amené à distinguer le marais desséché, polder théoriquement non inondable et dédié essentiellement aux cultures, du marais mouillé, resté inondable et consacré principalement à l'élevage bovin, dont

la partie orientale (Venise verte) est reconnue comme « grand site de France ».

La surface « sans végétation », qui regroupe les terrains sans couverture végétale et sans étendue d'eau (rochers, zones urbaines, infrastructures routières, ...) est relativement importante (13 900 ha, soit plus de 7 %), en particulier sur le littoral atlantique.



Relief et hydrographie

Les marais littoraux, espace abandonné par l'océan au fil du temps et peu à peu comblé de sédiments ou

polders gagnés sur la mer, sont des zones plates couvertes par endroits par une végétation forestière.

Leur altitude varie de 0 et 10 m.



Sources : BD CARTO® IGN, BD ALTI® IGN, BD CARTHAGE® IGN
Agences de l'Eau, MNHN.

Géologie et sols

(cf. fiche GRECO F)

Le sous-sol de la SER F 13 est formé de terrains sédimentaires qui ont colmaté le golfe du Poitou au nord et les côtes plus au sud. Les alluvions fluviales de l'intérieur des terres se mêlent aux alluvions marines présentes en zone littorale. Les marais littoraux témoignent de la présence d'une nappe d'eau souterraine influant sur l'écologie de la région.

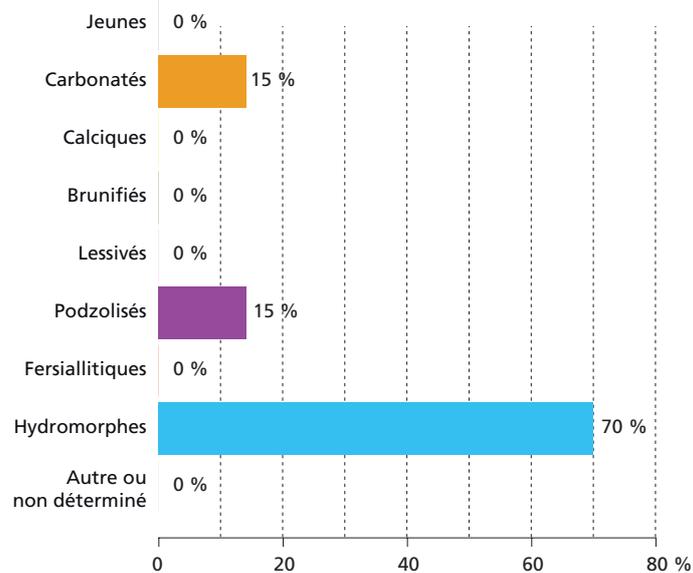
Le sous-sol du Marais poitevin est principalement formé d'argile à scrobiculaires (petits coquillages dont cette ancienne vase est très riche), désignée localement sous le nom de « bri », qui a été déposée lors de la transgression marine flandrienne, après la dernière glaciation. On y trouve aussi quelques buttes de marnes du Callovien – plus rarement de l'Oxfordien, voire du

Rauracien – ainsi que des tourbes colmatées par des limons apportés par la Sèvre Niortaise.

Les sols des marais littoraux sont très variés, allant de la rendzine rouge au sol jeune en passant par le sol brun calcaire, le sol lessivé et le sol d'alluvions marines.

N.B. Tous les graphiques sont exprimés en pourcentage de la surface de forêt de production **hors peupleraies**, à partir des résultats des campagnes d'inventaire forestier national des années 2006 à 2010.

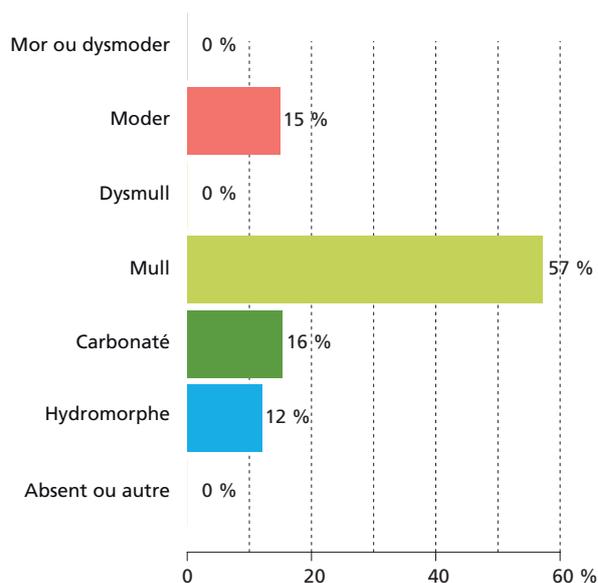
Les types de sols les plus fréquents sont les sols hydromorphes (70 % de la surface de forêt de production : Rédoxisols, Réductisols et Histosols), puis les sols carbonatés (15 % : Calcosols parfois rédoxiques) et les sols podzolisés (15 % : Podzosols Humiques, souvent rédoxiques).



Types de sol regroupés

Les humus sous forêt sont majoritairement de forme eumull à mésomull (57 %), mais ils sont de forme moder ou hémimoder sur 15 % de la surface, notamment en Charente-Maritime.

Les humus sont carbonatés sur 16 % de la surface et hydromorphes sur 12 %.



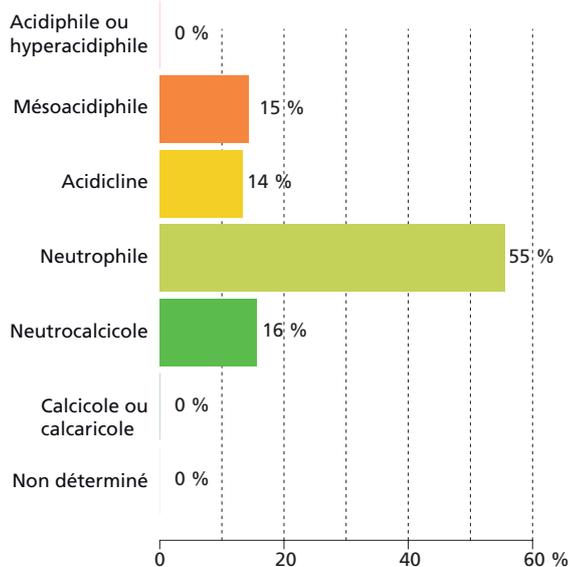
Formes d'humus regroupés

Indicateurs des conditions de la production forestière

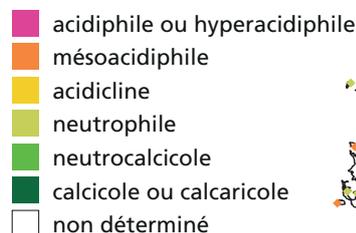
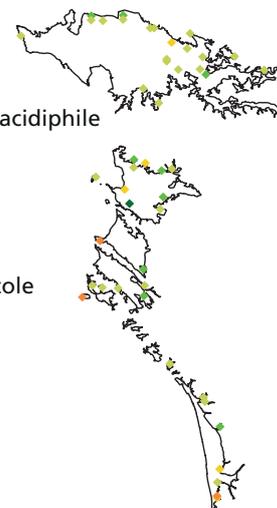
Comme tous les sols de marais, ceux de la SER F 13 sont généralement argileux et riches, avec une nette tendance à un engorgement périodique, même si un tiers de ceux situés sous forêt ne présentent aucune trace d'hydromorphie.

Le niveau trophique des stations forestières révélé par la végétation est majoritairement de type neutrophile (55 % de la surface) ou neutrocalcicole (16 %), mais il peut être acidiphile (14 %) ou mésoacidiphile (15 %), au sud de la région.

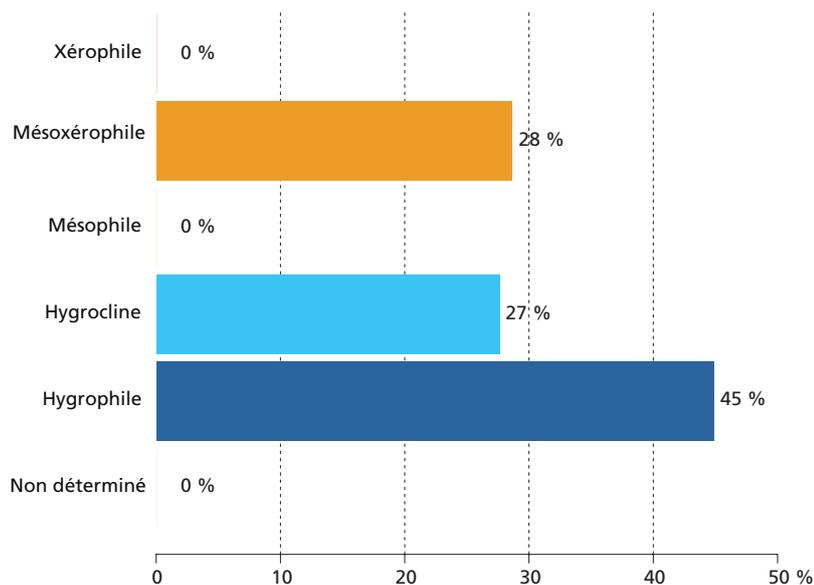
Le niveau hydrique des marais littoraux est hygrophile pour 45 % de la surface de forêt et hygrocline pour 27 %, 28 % étant mésoxérophile, notamment dans les marais de Rochefort.



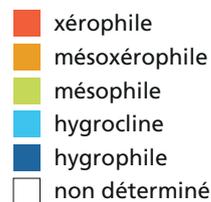
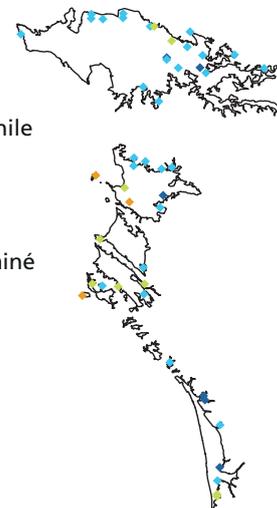
Niveau trophique



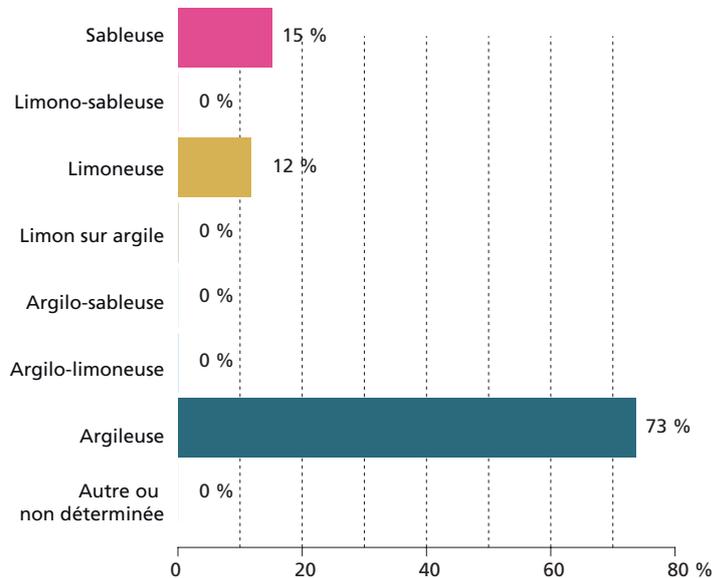
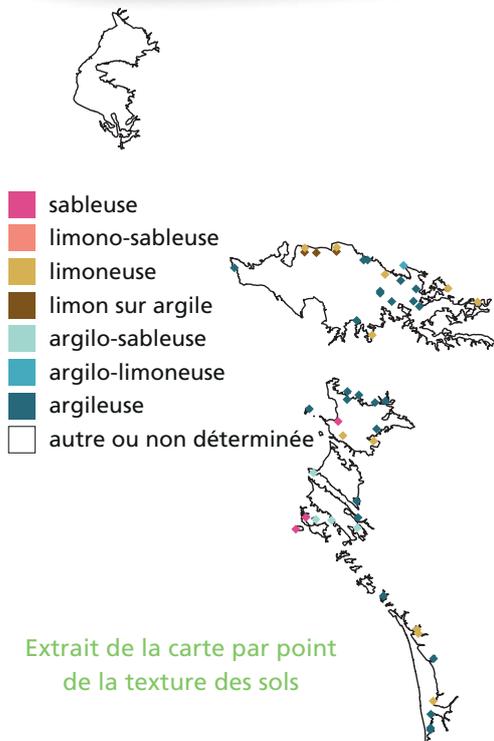
Extrait de la carte par point du niveau trophique



Niveau hydrique



Extrait de la carte par point du niveau hydrique

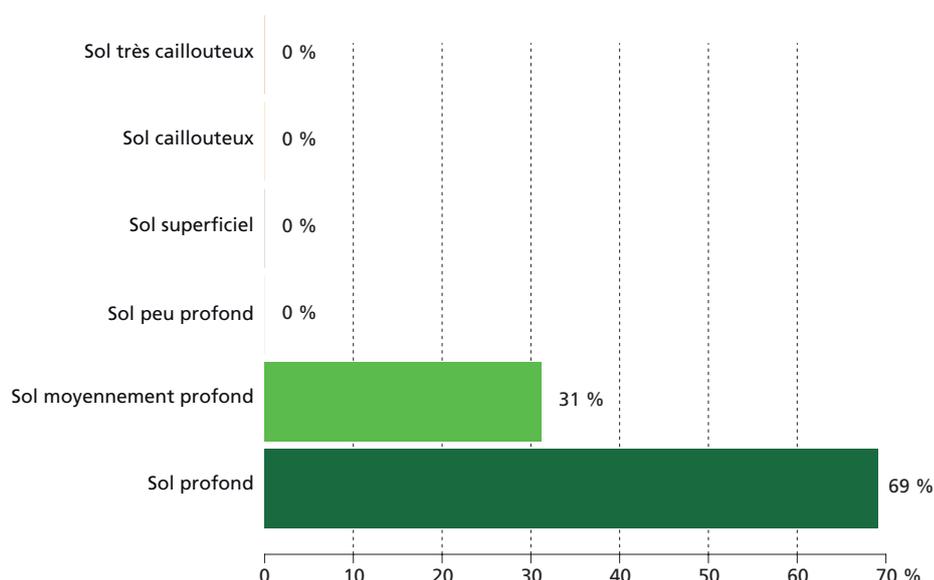


Texture des sols

Si la texture des sols est logiquement argileuse dans 73 % des cas, elle est sableuse (15 % de la surface de forêt de production) à proximité de la SER F 22 (Dunes atlantiques) et limoneuse (12 %) principalement en périphérie de la région.

Les sols argileux et limoneux sont sensibles au tassement en période humide et le passage d'engins lourds peut y provoquer des ornières profondes

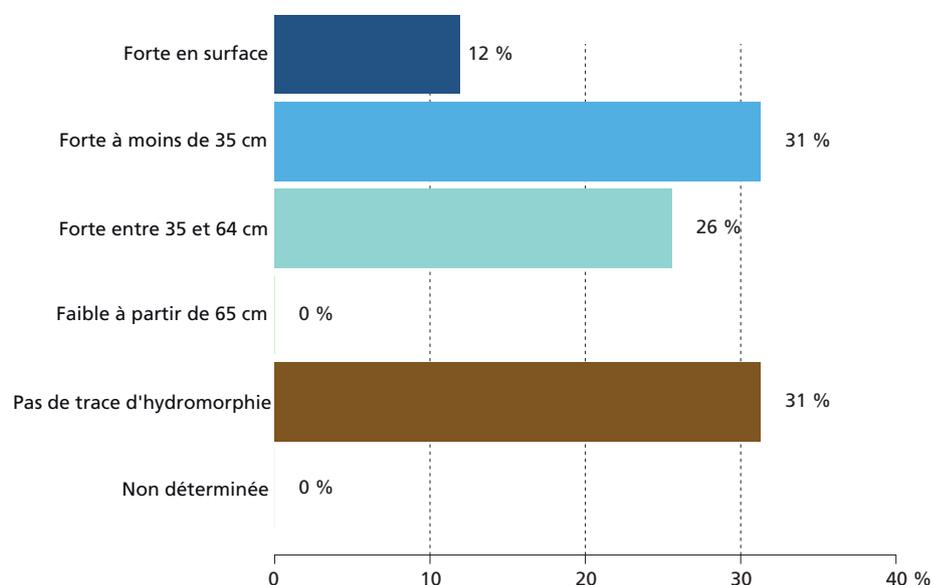
Les sols des marais ne sont pas caillouteux et leur profondeur est importante puisque deux tiers sont profonds (plus de 64 cm de profondeur) et un tiers est moyennement profond (profondeur comprise entre 35 et 64 cm).



Profondeurs des sols

Si 43 % des sols sous forêt présentent logiquement les traces d'un engorgement fort dans les 35 premiers centimètres, et 26 % entre 35 et 65 cm, un tiers n'est pas hydromorphe du tout.

Les sols hydromorphes présentent un excès d'eau temporaire ou permanent. Une accumulation d'eau stagnante dans le sol constitue un facteur défavorable pour la croissance des arbres car les racines de la plupart des essences forestières subissent alors une asphyxie d'autant plus importante que la nappe est proche de la surface du sol et persiste longtemps.



Indice d'hydromorphie

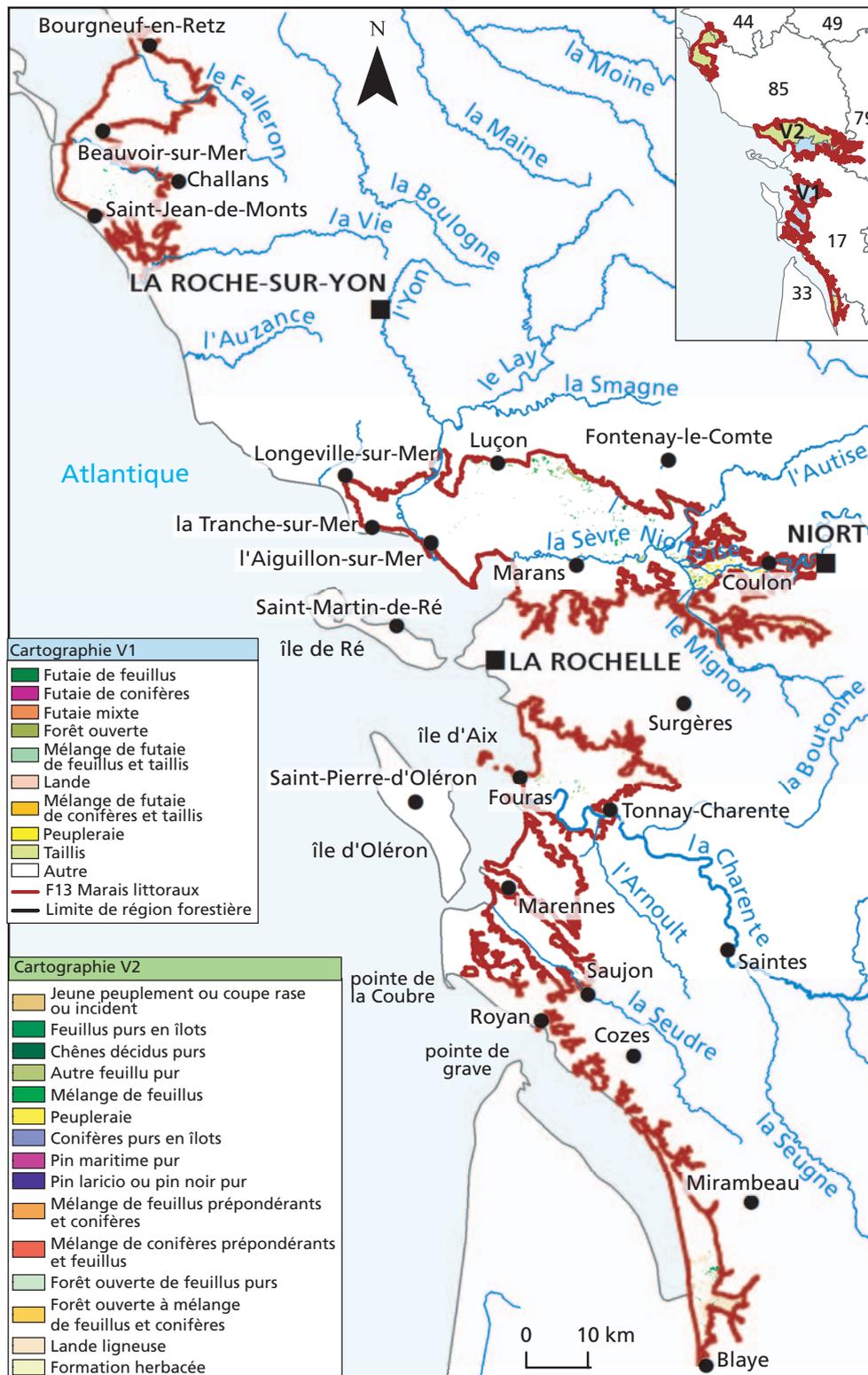
Végétation

Les Marais littoraux ne sont pas boisés, à l'exception d'alignements de peupliers, d'orme ou de tamaris servant de haies brise-vent. Le Marais poitevin est composé de haies, de peupleraies, d'arbres épars et d'alignements de peupliers pris dans un réseau très dense de canaux. Le sous-étage est composé de frêne,

de saules et de tremble. Le système racinaire abondant de certains arbres prévient l'érosion des sols et maintient les berges des cours d'eau.

Les zones humides littorales sont des lieux d'une richesse floristique et faunistique considérable. La modification par l'homme de l'écoulement

des eaux dans les marais, à l'amont comme à l'aval des retenues, a des conséquences sur le niveau des nappes. Après les difficultés connues dans le Marais poitevin, des actions sont entreprises aujourd'hui dans toute la région des marais littoraux pour maintenir ou rétablir leurs milieux humides.



Sources : BD CARTHAGE® IGN Agences de l'Eau, MNHN, BD Forêt® V1 IGN (département 17 - 2003), BD Forêt® V2 IGN (département 85 - 2006, département 79 - 2007, départements 33 et 44 - 2009).

Types nationaux de formation végétale

Bibliographie

F 13 Marais littoraux



Les références bibliographiques de la GRECO F : Centre Sud-ouest océanique sont disponibles **ici.**

Complément des bibliographies générale et particulière à la GRECO F

- GILBERT (J.-M.), CHEVALIER (R.), DUMAS (Y.), 1995 - *Autécologie du pin laricio de Corse dans le secteur ligérien (Pays de la Loire et Centre)*. CEMAGREF Nogent-sur-Vernisson, CRPF Île-de-France et Centre, ARBOCENTRE, 8 p.
- GILBERT (J.-M.), CHEVALIER (R.), DUMAS (Y.), 1996 - *Autécologie du pin laricio de Corse dans le secteur ligérien*. Rev. For. Fr., XLVIII, 3, p. 201-216.
- IFN - *Publications départementales : Charente-Maritime, 1993 ; Gironde, 1998 ; Loire-Atlantique, 2000 ; Vendée, 1994.*
- LEBOURGEOIS (F.), 1995 - *Étude dendrochronologique et écophysiological du pin laricio de Corse (Pinus nigra Arnold ssp. laricio Poiret var. corsicana) en région Pays de la Loire*. Thèse de doctorat en Sciences de la vie, univ. Paris XI Orsay, INRA Nancy, 228 p. + annexes.